

## PROGRAMME DE FORMATION PREPARATION AUX HABILITATIONS ELECTRIQUES B1, B1V, B2, B2V, BR, BC, H1, H1V, H2, H2V, HC

### Public concerné :

Les personnes qui réalisent des travaux électriques ou des interventions de maintenance électrique.

Formation ouverte aux personnes ayant des connaissances électriques.

### Pré requis :

Savoir lire, écrire et parler la langue française.

Formation ouverte aux personnes ayant des connaissances électriques (prérequis demandé être capable de lire un schéma électrique, de dépanner ou de réaliser une installation électriques).

### Moyens Pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard. Armoires électriques pédagogiques, moyens de prévention, de protection associés, supports de formation formateur et stagiaire, exercice d'auto-positionnement, études de cas et mises en situation pratique sur un ouvrage ou une installation type. Formateur diplômé et expérimenté dans le domaine et qualifié selon les critères de la NF C 18-510.

### Durée et nombre de stagiaires :

4 jours (28 heures)

10 stagiaires maximum.

### OBJECTIFS :

- Identifier une situation à risques
- Prendre les mesures de protection adaptées aux risques encourus conformément aux prescriptions de sécurité de la NF C 18-510

### CONTENU :

A la fin de ce recyclage le stagiaire sera capable de :

- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Citer les limites de son titre d'habilitation
- Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique
- Citer les équipements de protection collective
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations.
- Décrire les opérations de la consignation et les documents associés
- Nommer les documents applicables dans le cadre des opérations
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une opération
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

### SUIVI ET EVALUATION :

Evaluation des connaissances théoriques (Questionnaire à Choix Multiples) et pratiques (critères d'observation). Délivrance d'une attestation de fin de formation avec avis.

### PERIODICITE :

La périodicité du recyclage est déterminée par l'employeur. La périodicité recommandée est de 3 ans. Pour une pratique occasionnelle ou exceptionnelle, elle peut être ramenée à 2 ans.